

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DES VOSGES

CIRCONSCRIPTION D'EPINAL

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 5 MARS 1967

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

En 1962, je me suis présenté à vos suffrages en vous demandant de confirmer le soutien que vous aviez massivement accordé au GENERAL DE GAULLE au Référendum du 28 Octobre 1962, et vous m'avez élu à une très forte majorité.

Je vous disais ceci : « Homme neuf, je ne vous fais aucune promesse, sauf celle de travailler au service de l'intérêt public, pour la Circonscription d'EPINAL et pour le Département des VOSGES ».

L'échéance est arrivée. A vous de dire si cette promesse a été tenue en examinant quelques-uns des premiers résultats obtenus.

SUR LE PLAN NATIONAL :

— Une proposition de Loi n° 368 a été présentée sur mon instigation par le Groupe auquel j'appartiens et reprise à son compte par le Gouvernement. Cette mesure accorde à plus de 500.000 Personnes Agées titulaires de l'Allocation aux Vieux Travailleurs salariés et de l'Allocation aux Mères de Famille le bénéfice des prestations en nature de l'Assurance Maladie du Régime Général de la Sécurité Sociale.

— Une proposition de Loi tendant à supprimer les abattements de Zones (qui sont passées de 12 à 4).

— Une proposition de Loi n° 2327 donnant le droit au maintien dans les lieux aux occupants de locaux d'habitation fournis par des Entreprises Industrielles au titre d'accessoire du contrat de travail, lorsque ces Entreprises cessent leurs activités.

— J'ai participé, en outre, à l'étude de nombreuses autres propositions de Loi dont je suis cosignataire (Fermage, Expertise Judiciaire, etc...) et j'ai été nommé Rapporteur du Budget des Voies Navigables et des Ports qui intéresse directement notre Circonscription en raison du passage du Canal à Grand Gabarit Mer-du-Nord - Méditerranée.

DANS LA CIRCONSCRIPTION :

Dans le domaine économique, les difficultés de l'emploi m'ont obligé à des recherches et à des démarches longues et difficiles pour un néophyte qui ne bénéficiait que du seul appui de sa détermination et de sa volonté d'aboutir. Enfin, j'ai pu constater que mes efforts n'étaient pas vains.

Dans les cinq Cantons, j'ai pu intervenir efficacement, soit pour implanter de nouvelles Industries, soit pour sauver des travailleurs qui étaient menacés de licenciement, soit pour permettre une installation définitive.

Ainsi :

— à CHARMES, où une Industrie doit s'installer ces prochains mois.

— à THAON-LES-VOSGES, où 150 emplois sont déjà créés et où une très importante Usine va surgir du sol.

— à GOLBEY, où un grand Etablissement s'achève et doit s'agrandir encore au cours des prochaines années. Un programme de 50 logements obtenus du FIAT accompagne cette opération.

— à AYDOILLES, où j'ai pu, grâce à l'action du CAPEV, diriger un Atelier qui se transforme en petite Usine.

— à LEPANGES, où 80 travailleurs ont pu être reclassés.

— à LAVAL, où une extension permet la création d'un nombre d'emplois important.

— à RAMBERVILLERS, où un très important Etablissement de la Ville a pu trouver sur place les moyens de son développement alors que ses dirigeants étaient obligés de quitter le territoire de la Commune.

Ces actions représentent déjà un nombre respectable d'emplois créés ou maintenus. Elles en représenteront plus de 1.500 dans un proche avenir. D'autres initiatives ont été prises, elles doivent se poursuivre pour obtenir un maximum d'efficacité.

Les Cantons de BRUYERES et de RAMBERVILLERS font l'objet d'une étude attentive. Déjà RAMBERVILLERS va prendre un nouveau départ avec son développement industriel et la construction d'une nouvelle Tranche de Logements. Pour BRUYERES, j'ai pu obtenir la nationalisation de son LYCEE. La VALLEE DE LA VOLOGNE pose un même problème que je m'attache à résoudre avec mon ami et suppléant RENE BALLAND, Maire de LEPANGES, qui en connaît parfaitement les données.

Enfin, j'ai proposé la création d'un Groupement de Communes, associées sous le nom de DISTRICT DE LA MOYENNE-MOSELLE. Ses vocations essentielles sont l'Industrialisation et la Construction de logements. Cet Organisme n'a pas un an d'existence et doit prendre ses mesures pour fonctionner parfaitement. Il doit élaborer ses programmes à partir des besoins des 16 Communes qui le composent. C'est ce qui se fait actuellement.

Cependant, le DISTRICT a commencé son action par le lancement de Programmes de Construction de logements. Les premiers travaux commenceront dans quelques semaines pour 64 Logements à THAON-LES-VOSGES, et 56 à CHARMES, 24 doivent s'édifier à GIRMONT... De plus, des programmes importants portant sur la construction de plus de 1.000 Logements seront lancés à THAON, CHARMES, CHATEL, NOMEXY.

Par ailleurs, 54 Logements à loyers accessibles aux Personnes Agées et aux Retraités vont être construits à CHATEL-SUR-MOSELLE, en attendant la mise au point d'autres Programmes intéressant tous les Cantons de la Circonscription.

Ce compte-rendu de mandat est obligatoirement incomplet car il ne peut faire apparaître toutes les actions menées tant à la demande des Organismes et des Particuliers que pour aider les Communes à surmonter des difficultés parfois graves (adduction d'eau, éclairage, voierie, assainissement, logement), les démarches, la permanence régulière...

Tel qu'il est cependant, il me permet de garder la tête haute en face de mes détracteurs et d'affirmer que, au moment où je me représente devant vous, notre Circonscription commence à se tourner vers un meilleur avenir.

AUJOURD'HUI, NOUS VIVONS DANS LA PAIX, L'INDEPENDANCE, AVEC UN GOUVERNEMENT STABLE, UN PARLEMENT SANS CRISE, DES FINANCES RETABLIES.

AU COURS DE LA PROCHAINE LEGISLATURE, IL NOUS FAUDRA :

— Consolider et développer les actions de la Vᵉ République.
— Réparer des injustices et des inégalités trop nombreuses encore.
— Poursuivre plus activement la politique d'aide aux Personnes Agées, Malades et Handicapés.
— Améliorer les retraites agricoles et les amener à un niveau plus digne.
— Créer de nombreuses sections de Formation Professionnelle pour les Jeunes et pour les Travailleurs qui ont perdu leur emploi.
— Trouver enfin une solution acceptable aux demandes présentées par les Anciens Combattants (rapport constant, retraites, P.G., Veuves...).
— Poursuivre l'augmentation du S.M.I.G., en dehors de la variation de l'indice du coût de la vie, et la suppression des zones de salaires.
— Accélérer les études portant sur l'avancement progressif de l'âge de la retraite (retraites féminines, emplois particulièrement difficiles).
— Respecter les principes de la liberté du Commerce et de l'Artisanat — neutralité de l'Etat.
— Favoriser le Tourisme.
— Poursuivre l'action en vue d'obtenir une solution au problème de l'Industrie Textile.
— Maintenir l'effort en faveur de la Jeunesse (sont prévus au Vᵉ Plan, Piscines, Salles Omnisports, Maisons de Jeunes...), de l'Enseignement et du développement de l'Enseignement supérieur à EPINAL.
— Développer et améliorer la politique poursuivie depuis 1962 en faveur des exploitations agricoles ; adapter les nouveaux textes aux besoins réels des exploitants.
— Améliorer encore la politique du logement et de la famille.

Electrices, Electeurs de la Première Circonscription des Vosges, j'ai respecté les engagements pris en 1963. Pendant quatre ans, avec un inlassable dévouement, je vous ai consacré sans répit tout mon temps et ma peine. Vous connaissez ma volonté inébranlable de travailler pour le bien de tous. Je vous demande de me renouveler votre confiance afin que se poursuive l'œuvre entreprise et qui portera bientôt son plein effet.

DES LE PREMIER TOUR, VOTEZ

Marcel HOFFER

DEPUTE SORTANT
Président du District de la Moyenne-Moselle
Membre de la Commission de la Production et des Echanges
Rapporteur du Budget des Voies Navigables et des Ports
Ancien Combattant - Ancien Prisonnier de Guerre
Ancien de Rawa-Ruska

Remplaçant éventuel :

René BALLAND

Maire de Lépanges

AVEC DE GAULLE
VOTEZ STABILITÉ
VOTEZ MAJORITÉ
VOTEZ HOFFER

Imp BAUMANN S. A. - ÉPINAL